PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
La Réunion

Saint-Denis, le 17 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN EAU POTABLE 2025-2030 :

Une nouvelle étape pour garantir une eau de qualité à tous les Réunionnais

À La Réunion, l'accès à un service d'eau potable de qualité constitue un enjeu majeur de santé publique. Depuis 2016, les investissements réalisés ont permis de faire passer de 45 % à 64 % la part de la population bénéficiant d'une eau correctement potabilisée, dont la qualité est maîtrisée en permanence. Avec le Plan Eau Potable 2025-2030, l'État, l'ARS et les collectivités poursuivent cette mobilisation avec un objectif : sécuriser l'alimentation en eau potable pour 95 % de la population d'ici 2030. Près de 150 millions d'euros d'investissements sont estimés nécessaires pour y parvenir.

Une eau de qualité pour tous : pourquoi faut-il encore agir ?

Le Plan Eau Potable (2016-2024) a permis des avancées majeures :

- **La mise en service de 24 usines de clarification ;**
- **La mise en service d'un forage de substitution ;**
- **La réalisation de 134 millions d'euros d'investissements, dont 80 millions d'euros de subventions**
- **L'amélioration de la qualité de l'eau distribuée à plus de 150 000 Réunionnais.**

Malgré ces progrès, certains secteurs restent insuffisamment équipés et rencontrent encore des dégradations chroniques de la qualité de l'eau distribuée.

Un nouveau plan pour sécuriser durablement l'eau du robinet

Inscrit dans le cadre du Plan Eau DOM et en cohérence avec les évolutions réglementaires européennes, le Plan Eau Potable 2025-2030 marque une nouvelle étape : il vise à sécuriser l'ensemble de la chaîne de production et de distribution de l'eau, depuis le captage jusqu'au robinet des Réunionnais.
Pour atteindre cet objectif, le plan prévoit **52 actions réparties en quatre axes prioritaires :**

- **Sécuriser la production et la distribution d'eau potable, du captage au robinet ;**
- **Faire respecter les exigences sanitaires pour les installations ;**
- **Accompagner les collectivités pour améliorer l'eau distribuée ;**
- **Mieux informer les Réunionnais**

Plusieurs priorités d'action découlent de ces orientations, notamment :

- **Finaliser l'équipement du territoire en usines de potabilisation ;**
- **Renforcer la protection des ressources utilisées pour l'alimentation en eau potable ;**
- **Améliorer le fonctionnement des réseaux et des installations ;**
- **Mieux préparer les services face aux aléas climatiques et aux situations de crise ;**
- **Favoriser un accès équitable à une eau de qualité pour tous les Réunionnais ;**
- **Mieux informer les habitants sur la qualité de l'eau du robinet et les bonnes pratiques.**

Pour concrétiser ces objectifs, plusieurs projets structurants sont engagés dans les territoires, portés par les intercommunalités, notamment :

- **CASUD :** Projet d'usine d'ultrafiltration « Payet GO » (sécurisation du secteur de la Plaine des Cafres au Tampon)
- **CIVIS :** Travaux de raccordement de nouveaux secteurs aux usines de potabilisation récemment mises en service (sécurisation d'une partie de Saint-Pierre, Saint-Louis et Etang Salé)
- **TO :** Travaux de réhabilitation de l'usine Pichette (sécurisation d'une partie de la Possession et du Port)
- **CINOR :** Projet d'usine d'ultrafiltration « Technopole » (sécurisation de la partie Est de Saint-Denis)
- **CIREST :** Projet d'usine de clarification physico-chimique « Olympe » (sécurisation du secteur Ville de Saint-Benoît).

L'ESSENTIEL

Objectif : Finaliser les équipements de potabilisation encore nécessaires et renforcer la sécurité sanitaire de façon à garantir aux réunionnais une eau de qualité, depuis la ressource captée jusqu'au robinet.

Partenaires engagés : La préfecture, l'ARS La Réunion (garant du contrôle sanitaire de l'eau), les EPCI, les exploitants (PRP de l'eau)

Financeurs : La Région, l'Office de l'eau, l'OFB, la préfecture, l'AFD, la Banque des territoires.
150 millions d'euros d'investissements encore nécessaires.